

# Développer de nouveaux métiers : soyons innovants !

Porté par Patrick Bordas, rapporteur général de ce 70<sup>e</sup> Congrès de l'Ordre des experts-comptables, accompagné de Dominique Périer, le pôle « Développer de nouveaux métiers : soyons innovants ! » proposera aux congressistes d'assister à cinq conférences. Objectif : vous présenter les nouveaux métiers et les nouvelles missions liés au numérique.



## **E-commerce : développez le business de vos clients**

Les réticences liées à l'acte d'achat sur internet se sont estompées et les banques ont accompagné l'essor du e-commerce en proposant des moyens de paiement sécurisé tant pour le vendeur que pour l'acheteur. De l'auto-entrepreneur à la multinationale, les raisons sont nombreuses aujourd'hui pour ne plus négliger ce canal de vente.

Mais attention ! La mise en place de la vente par internet doit faire l'objet d'une réflexion minutieuse au regard de l'impact significatif qu'elle peut avoir sur le modèle économique du vendeur et sur son système d'information d'une façon plus générale. Compte tenu des particularités techniques, juridiques, comptables, sociales et fiscales d'une telle démarche, l'expert-comptable est, plus que jamais, dans une position de choix pour accompagner son client !

Qu'il s'agisse d'entreprises spécialisées dans la vente à distance, ou d'entreprises développant un site marchand, il ne tient qu'à vous d'être correctement armé pour les aider à développer leur business ! Assister à cette conférence est un premier pas dans cette direction !

## **Big data : que leur force soit avec vous !**

Le vent du tout numérique souffle fort sur la profession, et il faut en saisir les enjeux et les opportunités ! L'un de ces enjeux réside dans la profusion grandissante d'informations. Le nombre croissant de données

de toutes sortes, quantitatives (chiffres, statistiques, etc.) ou qualitatives (études, analyses, etc.), a poussé vers l'obsolescence les systèmes traditionnels d'analyse et les outils classiques de gestion de base de données, de telle sorte qu'il nous oblige à parler désormais de big data. Comprendre et analyser ces "méga-données" n'est pas nécessairement une évidence pour tout un chacun. Pourtant, il est crucial pour l'activité de tout professionnel de réussir à collecter des données endogènes mais aussi exogènes au cabinet en ayant recours aux précieuses informations que recèlent les nombreuses études de marché et analyses sectorielles.

De nouvelles méthodes et de nouveaux outils voient le jour pour vous permettre d'obtenir et d'exploiter les informations nécessaires à la réalisation de missions et à la satisfaction des clients... en toute bonne intelligence économique !

## **Full service : des solutions numériques innovantes !**

La plupart des chefs d'entreprise sont submergés par la "paperasse" liée à la gestion de leurs factures en retard, du recouvrement de leurs créances, du courrier, de l'établissement de devis, etc., alors qu'ils devraient pouvoir se consacrer pleinement à leur activité.

C'est précisément l'objectif du full service que vous pouvez proposer ; d'autant plus que les chefs d'entreprise déclarent attendre de la profession des missions qui sortent du périmètre des prestations dites traditionnelles !

Moderniser son offre passe par la capacité à répondre à cette demande, en se positionnant sur ce type de missions. Vous pouvez ainsi accompagner vos clients sur la gestion administrative et la gestion de trésorerie de leurs activités en utilisant différentes solutions techniques novatrices qui, pour certaines, ont fait l'objet de partenariats avec l'Ordre des experts-comptables et qui vont bouleverser votre environnement et votre façon de travailler !

## **Du diagnostic à la transformation numérique : optimisez l'organisation informatique de vos clients**

La profession se persuade souvent à tort que l'informatique est un domaine incompréhensible dans lequel il ne faut pas s'aventurer. Elle en laisse donc la gestion à d'autres ; ce qui est objectivement le meilleur moyen de ne pas être satisfait du résultat !

Pourtant, une bonne organisation informatique repose essentiellement sur des bonnes pratiques et des procédures fiables, testées et respectées. Et pour cela, nul besoin d'être informaticien pour en juger.

Les méthodes de contrôle traditionnelles de l'information comptable et financière peuvent ne pas suffire pour détecter les erreurs, les omissions ou les anomalies, ce qui peut nécessiter une analyse des logiciels ou progiciels utilisés par le client. C'est pourquoi il est souvent nécessaire de diagnostiquer l'organisation informatique du client afin de mieux le conseiller et de l'accompagner dans sa transformation numérique.



### **Document électronique : passez à l'étape 2.0 de la démat'**

Cinq ans ! C'est probablement le délai avant la généralisation des factures électroniques entre commerçants. Alors que certaines enseignes de la grande distribution proposent déjà de charger le ticket de caisse sur son smartphone, la réglementation vise à "imposer" la facture électronique, en douceur. Et ce document emblématique n'est pas le seul concerné par ce mouvement : le bulletin de salaire peut être dématérialisé depuis plusieurs années et la régle-

mentation simplifie la contractualisation en ligne, surtout entre professionnels.

Dans un contexte de nouvelle réglementation européenne et de démocratisation des outils, cette conférence vous présente les missions envisageables pour accompagner vos clients dans leur conversion au numérique, en montrant la synergie des outils utilisés et des méthodes opérationnelles prêtes à l'emploi. Facture, bulletin de salaire, événements sociaux mais aussi contractualisation en ligne : autant de solutions pour accompagner leur croissance en toute sérénité. ■

## **3 questions à**

Patrick Bordas, rapporteur général du 70<sup>e</sup> Congrès

“ Notre objectif commun est d'accompagner les confrères pour préparer demain, grâce aux technologies d'aujourd'hui. ”

### **Vous êtes l'un des rapporteurs généraux de ce 70<sup>e</sup> Congrès de l'Ordre ; on peut en savoir un peu plus sur vous ?**

A 57 ans, j'ai la particularité d'avoir réalisé l'ensemble de mon parcours professionnel au sein d'un grand cabinet national. Ce parcours m'a toujours amené à exercer à Bordeaux, Libourne, Saintes, Clermont-Ferrand puis Paris. Je coordonne le secteur santé mais également l'activité de gestion sociale du cabinet. Même si j'ai pratiqué le commissariat aux comptes de manière significative, je dirais que mon expérience est aujourd'hui centrée sur le conseil des chefs d'entreprise de TPE et PME.

### **Et quel a été votre parcours au sein de l'Ordre des experts-comptables ?**

Il m'a conduit à exercer dans plusieurs régions. J'ai notamment été élu à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Poitiers avant de travailler au Conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France durant huit ans. Depuis 2009, je suis élu au Conseil supérieur de

l'ordre des experts-comptables dont j'ai été vice-président durant quatre ans. En parallèle de mon parcours ordinal, j'ai également été administrateur d'un centre de gestion en Gironde, et président d'un CGA agricole en Charente-Maritime.

### **Pourquoi cet investissement dans le congrès 2015 ?**

J'avoue que dans le cercle familial, nous avons un faible pour la science-fiction... Du coup, un congrès qui avait pour thème la science, mais aussi le changement et les ressources humaines, je ne pouvais qu'y participer activement ! Je vais m'occuper plus particulièrement du pôle « Développer de nouveaux métiers : soyons innovants ! », avec le soutien de Dominique Périer qui est, non seulement comme moi un passionné de technologie mais qui est également membre de la commission Systèmes d'informations de l'Ordre des experts-comptables et de celle du groupement PrimeGlobal. Notre objectif commun est d'accompagner les confrères pour préparer demain, grâce aux technologies d'aujourd'hui.

Les  Sic numérique

Visionner la vidéo : « Développer de nouveaux métiers : soyons innovants ! »



<http://bit.ly/1HUhhAW>

